CHARTE D'ENGAGEMENT EVENEMENT CCIBG 2025

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT

La présente convention a pour objet de fixer les engagements réciproques de la **CCI BORDEAUX GIRONDE**, organisatrice d'évènements et d'une part, et de son partenaire de l'évènement, d'autre part.
Les rendez-vous annuels organisés par la CCIBG permettent de rassembler les acteurs et offreurs de solutions avec un espace exposant et/ou des ateliers thématiques et/ou des conférences. C'est dans ce contexte que la CCIBG soumet cette charte d'engagement.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE

Le partenaire **s'engage à** :

- Promouvoir et communiquer auprès de ses membres adhérents, de son réseau de partenaires et de l'écosystème d'experts :
    - Diffuser l'information relative à l'événement via une newsletter et tout autre canal de communication, imprimé ou digital, afin de contribuer à la promotion de l'édition 2025.
- Animer un stand : le Partenaire disposera d'un stand au sein du salon. Celui-ci comprendra une table haute, deux tabourets hauts et un accès à un réseau wifi dédié.
- Remplir le formulaire d'inscription de sa structure dès la signature de la présente convention.
- Compléter le formulaire d'inscription des experts présents sur chaque salon, au plus tard trois (3) semaines avant l'événement.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DE LA CCI BORDEAUX GIRONDE

La **CCIBG s'engage à** :

- En tant que partenaire de la manifestation, le partenaire bénéficiera des prestations suivantes :

COMMUNICATION

- **Visibilité sur les principaux supports de communication à minima :**
  - □ **Logo** sur **le programme** *(remis le jour J aux participants)*
  - □ **Logo** sur **le plan du salon** *(remis le jour J aux participants)*
  - □ **Logo** sur **le listing des exposants** *(remis le jour J aux participants)*

- **Visibilité digitale :**
  - □ **Logo** + lien vers le site + descriptif sur l'onglet de l'évènement sur **le site internet** : bordeauxgironde.cci.fr
  - □ **Une publication** globale dédiée aux partenariats sur **les réseaux sociaux de la CCI Bordeaux Gironde** : une publication en amont de l'évènement

La CCI Bordeaux Gironde s'engage à fournir un **kit de communication** *(descriptif de l'évènement, chiffres clés, temps forts, logo, bannière, …).*

ARTICLE 5 : DURÉE

La présente charte prend effet à compter de **la date de sa signature** et **pour toute la durée de l'édition de l'évènement**, sans préjudice.

ARTICLE 6 : REGLEMENT DES LITIGES

En cas de difficulté née de l'interprétation ou de l'application de la présente convention, les partenaires s'engagent à rechercher un règlement amiable au litige, notamment par la voie de la médiation. En cas d'échec, les tribunaux de Bordeaux seront seuls compétents.

Fait à Bordeaux, le 20 janvier 2025.